Launaguet (31) : Sandra, mère de famille, tuée d'une balle dans la tête et son corps brûlé. Le suspect est son mari, qui avait l'interdiction de l'approcher, déjà connu pour avoir assassiné une ex-compagne en 1999…

10/09/2026 à 22h15



Une femme de 40 ans a été tuée d'une balle dans la tête puis brûlée dans le garage de sa maison, à Launaguet (Haute-Garonne), au nord de Toulouse, ce mardi 8 septembre.

Son mari, âgé de 54 ans et soupçonné d'être l'auteur des faits, a été retrouvé grièvement blessé par balle. (…)

Actu17

Selon le parquet de Toulouse, la victime a reçu une balle dans la tête ; cela s'est avéré mortel. Les enquêteurs ont retrouvé une douille de calibre 7,65 sur place. La victime a ensuite

été aspergée avec un produit inflammable. Puis le meurtrier a mis feu à son corps. Cette femme, âgée de 40 ans, était mère de deux enfants de 17 et 9 ans qui dormaient dans la maison au moment des faits.

France Bleu

Un proche de Sandra : « Je ne comprends pas la justice. Ils auraient dû le surveiller, d'autant qu'il aurait déjà commis un féminicide par le passé. »

C'était en 1999, en Guyane. Il avait assassiné son ex-compagne, en lui tirant dessus avec une arme à feu. C'est exactement comme ça qu'est morte Sandra.

Le quinquagénaire avait été condamné en 2002, par la cour d'assises de Guyane. Actu Toulouse apprend qu'il avait été condamné à 20 ans de réclusion ; il n'en a finalement effectué que huit. Transféré au centre de détention de Muret au cours de sa peine, il est sorti en 2010. Depuis, il a été condamné pour des délits routiers et pour un vol avec violences, en 2023.

Pour rappel, la victime avait déposé plainte contre lui en juillet 2026, soit deux mois avant sa mort, pour « appels malveillants par conjoint, atteinte à l'intimité par conjoint, violences psychologiques ayant occasionné un jour d'ITT, pour des faits étalés d'octobre 2025 à juillet 2026″. Le quinquagénaire avait été placé sous contrôle judiciaire et avait interdiction de l'approcher ou de se présenter à son domicile. La victime était en possession d'un Téléphone grande urgence (TGD).

Il est aujourd'hui au cœur de l'enquête ouverte pour « assassinat sur conjoint en récidive ».

Actu.fr